



HAL
open science

Retour d'expérience sur la saisie collective d'une source administrative : le registre de population de Lubartów, Pologne, 1932

Tymoteusz Skowroński, Franciszek Zakrzewski, Anna Hanotte-Zawislak,
Karolina Grzegorzczak, Emilia Majczak-Faroult

► To cite this version:

Tymoteusz Skowroński, Franciszek Zakrzewski, Anna Hanotte-Zawislak, Karolina Grzegorzczak, Emilia Majczak-Faroult. Retour d'expérience sur la saisie collective d'une source administrative : le registre de population de Lubartów, Pologne, 1932. *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 2021, n° 125 (4), pp.112-134. 10.3917/gen.125.0112 . hal-03626868

HAL Id: hal-03626868

<https://hal.science/hal-03626868>

Submitted on 31 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Retour d'expérience sur la saisie collective d'une source administrative : le registre de population de Lubartów, Pologne, 1932

Tymoteusz Skowroński, Franciszek Zakrzewski, Anna Hanotte-Zawislak, Karolina Grzegorzczak, Emilia Majczak-Faroult

La transformation des modes de financement de la recherche, couplée à la vogue récente pour les *big data*, tend à relancer des expériences de recherche collective, courantes dans les années 1970 et 1980, de saisie, codage, exploitation et traitement de sources historiques massives¹ (*Annales de démographie historique* 2004 ; Rosental 2005). Il ne s'agit pas de discuter ici des atouts et limites du choix de l'exhaustivité, comparé à l'échantillonnage (Lemerrier et Zalc 2008), mais plutôt de faire le récit d'une expérience de saisie collective, et d'en tirer quelques garde-fous méthodologiques et réflexions épistémologiques relatives au rapport aux sources en sciences sociales. Il peut en effet sembler étonnant qu'alors que ces entreprises se multiplient à la faveur de la mise en ligne de sources, de projets financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et le European Research Council (ERC) qui légitiment leurs budgets par des exploitations de corpus massifs et la création de bases de données, les épistémologies et méthodologies propres à ces types de travaux collectifs restent rarement explicitées sinon dans les sciences sociales, tout du moins dans la discipline historique (Lebaron 2006 ; Amiotte-Suchet *et al.* 2016).

Cet article a pour objectif d'analyser le processus de saisie d'une source administrative complexe et sa transformation en base de données, dans le cadre d'une recherche historique collective. Le projet Lubartworld a pour objet d'écrire une biographie collective des juifs de Lubartów, une petite ville polonaise, chef-lieu de *powiat* (district, canton), comptant en 1932 environ 7 500 habitants et habitantes dont près de 3 400 juifs, située en Pologne orientale, à une trentaine de kilomètres au nord de Lublin². Au croisement de l'histoire globale des migrations et de la microhistoire de la Shoah, l'idée est de reconstruire, une à une, les trajectoires individuelles des habitants juifs de cette petite ville, du début des années 1920 aux années 1950, qu'ils aient émigré ou qu'ils soient restés sur place, qu'ils aient été exterminés ou qu'ils aient survécu à la Shoah (Zalc 2020a). À cette fin, Claire Zalc a localisé dans les archives de Lublin une source de départ, un registre de population ouvert en 1932 par l'administration locale de Lubartów, contenant notamment les noms, adresses et traces de mobilité des habitants de la ville. C'est ce registre qu'il s'est agi de retranscrire dans son intégralité pour disposer d'un état des lieux précis des habitants de la ville à cette date.

Concrètement, cette expérience de saisie a été réalisée par une équipe de cinq personnes, employées en contrat à durée déterminée (CDD) pour une période de six mois, à partir des copies numérisées par les archives de Lublin des dix volumes dudit registre³. Ces dix volumes comportent un total de 1 957 doubles pages qui ont été transformées en un fichier de 11 951 lignes pour autant d'individus et 116 colonnes pour autant de variables. L'enjeu ici est de décrire avec précision ce moment de la recherche qu'est la transformation de sources historiques en jeu de données. Cette étape de la saisie, bien souvent laissée dans l'ombre de la recherche⁴, engage un rapport particulier au processus d'élaboration du savoir historique. Si les enquêtes mobilisent une part importante des réflexions méthodologiques des anthropologues et des sociologues, l'épistémologie historique, accaparée par la relation à la source dans ses différentes formes – archives textuelles, images, objets... – s'attarde plus rarement sur les procédures de traitement du matériau. Recrutés en tant que polonophones aptes à lire et transcrire le registre, nous avons acquis une connaissance fine de la source grâce à cette expérience d'équipe de saisie ainsi qu'un savoir-faire que nous souhaitons partager. Non réductible à une transcription mécanique de la source, notre travail a en effet abondé en échanges, questionnements et interprétations du document,

aussi bien au sein de notre équipe qu'avec les autres chercheurs et chercheuses travaillant dans le cadre du projet, de sorte que le travail de saisie a produit des effets d'intelligibilité de la source et des problématiques de recherche⁵.

Ce retour d'expérience aborde ainsi les enjeux méthodologiques, organisationnels et heuristiques de la saisie collective d'une source administrative. La saisie est, en effet, un moment privilégié où se forment le point de vue et la connaissance sur l'objet. Ici, elle nous a permis d'aborder d'une manière particulière l'histoire sociale de Lubartów, à la croisée des approches démographique, prosopographique et ethnographique. La fréquentation intensive de cette source administrative qui se joue dans la saisie autorise des observations minutieuses de son contenu, ainsi que la formulation d'hypothèses quant à l'histoire du registre lui-même. Plus encore, ce moment particulier de la recherche historique parmi les milliers de lignes transcrites donne l'occasion d'une rencontre quasi personnelle avec les traces des habitants de Lubartów. C'est aussi lors de la saisie que naît une sensibilité aux irrégularités, à la singularité située des cas, renvoyant à l'épistémologie microhistorienne (Ginzburg et Poni 1981 ; Abbott 2001 ; Lemerrier 2016). Jusqu'à quel degré de précision et selon quelles conditions est-il possible de saisir le contenu d'un registre, en alliant uniformité relative, fidélité au document original et attention à la matérialité du document ? Quelles sont les implications d'une entreprise collective dans les positionnements face à la source, ses irrégularités et sa compréhension ? Ceci engage à penser, à partir d'une réflexion sur ce moment particulier de la recherche, l'enquête collective en histoire (*Cahiers du Centre de recherches historiques* 2005 ; Netter 2009).

Cet article présente l'expérience de la saisie selon ses différentes étapes et ses enjeux, tant pratiques – relevant de l'organisation d'un travail – qu'épistémologiques et méthodologiques. Nous reviendrons sur chacune des phases du travail, à commencer par la mise au point d'une grille de saisie unique, en insistant sur les enjeux propres au travail collectif qui requiert une cohérence du groupe par-delà les manières de faire individuelles. Nous développerons ensuite notre pratique de la saisie – entre collecte, tri et hiérarchisation des informations – et les tensions qui naissent, en cours de route, entre l'impératif de fidélité à la source, la nécessité d'obéir à des règles explicites et une archive qui, parfois, ne se conforme pas au modèle de lecture qu'on tente de lui imposer. Nous traiterons enfin de nos interprétations collectives du document, fruits d'une saisie minutieuse, du savoir ethnographique que la source procure, ainsi que de nos échanges et discussions.

Du registre au tableur : organiser une saisie en équipe

Ce que le registre contient

En commençant la saisie du registre, nous disposions d'un savoir limité sur les circonstances de sa mise en place. Le registre de Lubartów, de même que ceux des autres communes (*gminy*), n'a, à notre connaissance, jamais été utilisé dans le cadre d'un travail de recherche. Le contexte de sa création est mal documenté⁶. Nous avons déduit de notre pratique du document certains éléments de contexte. Le registre des habitants de la ville de Lubartów (*Rejestr mieszkańców miasta Lubartowa*), tout comme les registres similaires dans d'autres villes, constitue un instrument d'identification et de contrôle des mobilités dans la Pologne des années 1930 (Encadré 1). Chacun de ses tomes, numérotés de I à X, comporte environ 200 pages doubles et une page de titre. À l'exception du dernier tome qui comporte seulement 144 pages écrites, tous sont intégralement remplis. Chaque double page fournit des informations sur les habitants d'un logement, dont chaque occupant constitue une ligne. Le registre est en cela peu ou prou comparable aux listes nominatives de recensement en France, à une différence de taille : il n'est pas figé à une date. S'il est ouvert en 1932, les arrivées et départs des individus des appartements, ainsi que les naissances et les décès, y sont scrupuleusement inscrits pendant une dizaine d'années. Il est ainsi possible de retrouver sur une même double page plusieurs familles, enregistrées

successivement dans le même logement. Par exemple, l'appartement n° 1, au 49 rue Lubelska, est habité en 1932 par les Cymbelman, famille de confession juive (Figure 1). Quelques mois après la mort de Jankiel, musicien, en décembre 1935, sa femme Łaja et ses enfants quittent l'appartement où emménage une autre famille, les Gürtler, enregistrés comme catholiques romains, qui partent en juin 1937 et sont remplacés en octobre 1938 par des membres de la famille Kowalczyk, aussi catholiques romains, tout juste arrivés de la ville de Parzew non loin de Lubartów. La confession, les noms et les dates d'arrivée et de départ ne sont pas les seules informations dont on dispose à la lecture des dix-huit rubriques de la double page. Le registre permet d'identifier les habitants du logement avec leurs nom de famille – et éventuellement nom de jeune fille pour les femmes mariées –, prénoms, date et lieu de naissance. Les relations entre les membres de la maisonnée sont aussi enregistrées, généralement par rapport au premier individu de la liste, le plus souvent désigné comme « locataire principal » ou « propriétaire ». Ces relations peuvent être familiales (« mari de », « fille de », par exemple), mais aussi socio-économiques (sous-locataire, domestique, etc.). Le registre permet de situer les individus religieusement, professionnellement – une rubrique est dédiée à la profession et au statut d'emploi –, et de comprendre le rapport à l'État des individus – avec la mention des états de service militaire, d'éventuels documents d'identité, de la nationalité, même si cette dernière est rarement remplie. Viennent ensuite un ensemble de rubriques informant sur les mouvements de population : indication de la résidence précédente, des dates d'enregistrement à Lubartów, de la résidence suivante en cas de départ du logement et de la date de ce départ, ou le cas échéant du décès de l'individu. Une rubrique est consacrée aux éventuelles condamnations et une dernière, enfin, aux commentaires divers. Les 11 951 individus figurant dans cette source ne sont pas uniques : plusieurs centaines d'entre eux ont été enregistrés deux voire trois fois, au fil de leurs déménagements successifs au sein de Lubartów ou de leurs départs et retours vers la ville.

Encadré 1. Aux sources du registre

Le 16 mars 1928, le président de la II^e République de Pologne, Ignacy Mościcki, signe une ordonnance (*rozporządzenie*) qui donne la responsabilité de l'enregistrement et du contrôle de la population à toutes les communes (*gminy*) sur le territoire de l'État⁷. Soumis aux réglementations du ministère de l'Intérieur, ce contrôle doit se conformer aux ordonnances ministérielles de 1930-1931, accompagnées de consignes (*instrukcja*) exactes⁸. En mars 1932, une nouvelle loi (*ustawa*)⁹ est proclamée, qui amende l'ordonnance présidentielle de 1928. Sur la base de ces textes législatifs, les autorités des communes (*władze gmin*), unités les plus petites de l'administration locale (*samorząd terytorialny*)¹⁰, doivent mettre en place un registre des habitants¹¹. Le contrôle de ces registres est délégué aux représentants nommés par l'administration générale : dans le cas de Lubartów, il s'agit probablement d'un staroste, signant chaque tome du registre¹².

Le registre de Lubartów est mis en place entre le 15 juin et le 2 août 1932, le ou les fonctionnaires de la *gmina* inscrivant les données concernant les habitants de la ville sur dix volumes, appartement après appartement, en suivant l'ordre alphabétique des rues, de la rue Annoborska à la rue Żabia. Les dates d'inscription permettent de reconstituer le déroulement de l'enregistrement. Pendant les mois et les années qui suivent le premier enregistrement, les fonctionnaires municipaux complètent quotidiennement le registre et ne cessent d'actualiser les inscriptions existantes afin que le document réponde autant que possible à la situation du moment donné. Le résultat consiste en une source dynamique qui traduit au plus près la mobilité démographique, sociale et géographique des habitants de Lubartów. L'inscription au registre est le produit de différentes logiques d'identification. Elle s'effectue d'abord à partir de formulaires et de cartes

d'enregistrement remplis par les habitants de Lubartów et déposés à l'hôtel de ville par le propriétaire de l'immeuble (Zakrzewski 2020). Les instructions ministérielles encouragent de plus les autorités communales à contrôler systématiquement la mobilité de la population en s'assurant de la véracité des inscriptions dans le registre, notamment par des visites à domicile et des contrôles administratifs annuels¹³. Les informations fournies par les propriétaires de l'immeuble peuvent aussi être confrontées à divers documents d'état civil et amendées par les fonctionnaires municipaux, lors de demandes de cartes d'identité par exemple. Formulaire et cartes sont rédigés en polonais, ce qui n'est pas neutre dans un pays où une part importante de la population déclare une autre langue maternelle que le polonais, tel le yiddish (Shmeruk 1989 : 285-311 ; Wodziński 2002 : 131-160 ; Bassok 2010 : 15-36).

L'enregistrement est massivement réalisé en juin et juillet 1932 : 7 500 individus sont enregistrés en deux mois. Au cours de la décennie suivante, plus de 3 500 lignes sont ajoutées, correspondant aux naissances, aux arrivées dans la commune et aux mobilités résidentielles au sein de Lubartów. Lorsqu'une personne quitte la commune ou décède, une date et un éventuel lieu de destination sont inscrits et son nom est barré d'un trait rouge, conformément aux instructions officielles¹⁴. Ainsi, 490 nouvelles lignes sont ajoutées en moyenne chaque année entre 1933 et 1938 – dont un certain nombre correspondent à des déménagements au sein de Lubartów. Le déclenchement de la guerre freine fortement les nouvelles inscriptions, sans les arrêter : elles sont plus de 300 en 1939, mais 200 en 1941 et une cinquantaine en 1943. Piotr Borek est la dernière personne inscrite au registre, le 25 novembre 1943, le lendemain de sa naissance. La dernière information ajoutée au registre date de 1951 et concerne le divorce de Kazimierz Krzyżanowski et Stanisława Rewucka. En général, les informations relatives aux changements d'état – mort, déménagement – sont minutieusement notées, comme en atteste le cas de Janina Pszczoła, née le 27 décembre 1935 et inscrite au registre quatre jours plus tard. On peut lire alors : « Janina Pszczoła est décédée le lendemain de sa naissance, le 28 décembre 1935 ». Sa radiation, confirmée par le trait rouge tiré sur son nom, date du 31 décembre 1935, le même jour que son enregistrement. Les registres et les livres de contrôle des mouvements de la population qui les accompagnent constituent ainsi un instrument de surveillance rapprochée, permettant à diverses institutions de disposer d'informations actualisées et vérifiables sur leurs administrés. Ainsi, des extraits du registre sont envoyés en cas de besoin aux tribunaux, aux commissariats de police ou aux autorités d'autres communes, et peuvent aussi servir aux autorités communales pour établir les documents d'identité (Skowroński 2021).

La création d'un masque de saisie unique

La transcription dans un tableur d'une source aussi complexe a constitué d'emblée un défi : élaborer un masque de saisie, rigoureusement identique pour chaque membre de l'équipe, à même de rendre compte de l'ensemble des informations figurant sur le document et de leurs variations au fil de la source. La masse des informations et le choix de l'exhaustivité, s'expliquant par les interrogations problématiques de départ – rendre compte des réseaux et des trajectoires de l'ensemble des habitants de cette ville sur plus d'une trentaine d'années –, avaient imposé que la tâche soit assumée par plusieurs personnes. Il convenait donc d'allier deux impératifs en apparence contradictoires : d'une part la fidélité à la source, ce qui signifiait de rendre compte de sa matérialité et de saisir des éléments en apparence anodins (multiples mentions marginales, annotations, traits et corrections, couleurs d'encre et différences d'écritures), et, d'autre part, l'homogénéité des pratiques de saisie d'une équipe de cinq personnes sur une période de plusieurs mois. Le défi était donc d'allier dans cette expérience de saisie quantification et ethnographie du document ; en bref, de procéder à une « ethnographie quantifiée » (Zalc 2020b). Un exemple : la mention *wysiedlony* (déplacé) écrite au crayon à papier semblait à première vue suivie de la date « 9.4.1942 ». La date s'avère correspondre à la première grande déportation

ayant frappé les juifs de Lubartów en 1942, il s'agissait donc de s'assurer que cela soit systématiquement renseigné et annoté (Czubiński 1947 : 7, 35).

La première étape a consisté à mettre en place ce masque, une ligne du tableur correspondant à une ligne du registre, autrement dit l'enregistrement d'un individu à une adresse particulière. Cette grille a fait l'objet de tests et d'essais, d'abord par les membres de l'équipe de recherche, puis par les cinq personnes recrutées dans l'équipe de saisie, afin de tenter d'anticiper les nouvelles informations nécessairement découvertes au fil des pages (Encadré 2). Cette phase de tests a ainsi été concomitante à notre recrutement. Après avoir répondu à un appel posé sur le portail emploi du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), nous avons été présélectionnés afin de réaliser une première saisie d'un nombre restreint de pages. Ces tests d'embauche ont été l'occasion d'éprouver comment les instructions étaient suivies et de donner à voir la nature du travail à effectuer. Ils ont aussi permis de fixer le quota de pages à saisir chaque semaine, tout en incluant les recrutés dans l'élaboration du masque de saisie définitif.

Encadré 2. La grille de saisie

Tout en conservant la structure du registre lui-même, autrement dit les rubriques figurant dans la source originelle, qu'on peut voir sur le document reproduit plus haut (Figure 1), le choix a été fait de démultiplier les colonnes suivant le principe de la segmentation de l'information¹⁵. Ainsi les informations de la rubrique sur les « noms et prénoms » des habitants de Lubartów [Rubr. 2] ont-elles été réparties dans le tableur au sein de sept colonnes distinctes : nom de famille avec et sans signes diacritiques polonais, nom de jeune fille avec et sans signes diacritiques, noms issus d'un éventuel précédent mariage, prénoms et annotations de cette rubrique.

Un certain nombre de colonnes ont été destinées à recevoir les métadonnées du processus de saisie, à savoir : le nom de la personne qui retranscrivait ; le numéro de l'image numérisée de la source, afin de permettre immédiatement un aller-retour entre le tableur et la source ; et un numéro unique d'identifiant de ligne. Les quatorze colonnes suivantes concernent l'entête de la page du registre, qui contient les informations sur l'appartement : adresse, numéro d'appartement et du commissariat de police dont il dépend. Puis, le tableur suit l'ordre des rubriques du registre tout en les segmentant et en leur adjoignant, systématiquement, une colonne dite « annotations ». La fonction de cette dernière est d'inscrire toutes les informations, remarques ou commentaires portant sur la rubrique. C'est ici qu'ont été notées les ratures, modifications éventuelles, inscriptions marginales, avec une attention toute particulière portée aux graphies, aux types de stylos et aux couleurs d'encre – si l'encre noire est la plus communément utilisée, le bleu et le rouge sont également présents, ainsi que la mine de crayon à papier.

Il fallut tout d'abord décider comment inscrire les remarques présentes sur le registre à l'extérieur des rubriques. Par exemple, des adresses et des dates supplémentaires étaient souvent inscrites au crayon de papier dans l'angle supérieur droit de la double page, sans que l'on sache les interpréter. Certaines modifications ont donc dû être apportées au masque dans les premières semaines, avant que celui-ci ne soit définitivement stabilisé.

Les discussions furent parfois vives. Ainsi, nous avons longuement débattu de la nécessité de conserver les accents et signes diacritiques présents dans la langue polonaise. Les chercheuses et chercheurs appelés à travailler sur les données s'opposaient fermement à prendre en compte ces accents, susceptibles de faire « bugger » les fichiers informatiques et de rendre impossibles les traitements. De l'autre côté, les membres de l'équipe chargés de la saisie, tous polonophones, arguaient de l'importance de ces signes qui permettaient d'identifier et de distinguer les termes dans la langue, notamment les patronymes et noms de lieux. Il peut en effet arriver que seul un signe diacritique permette la distinction

entre deux noms de famille, comme « Gorski » et « Górski » ou entre deux noms communs, tels « *sad* » (verger) et « *sąd* » (tribunal), deux mots apparaissant dans la colonne « profession » du registre. En outre, ces signes sont cruciaux à la lecture des toponymes, manuscrits et parfois difficiles à déchiffrer – tels que « Świerże » ou « Zażółkiew » – et en garder trace facilite la navigation entre la source et la base de données et l'identification des lieux. Un compromis a été trouvé avec l'ajout de colonnes dédiées exclusivement à conserver trace des graphies polonaises des noms propres (Figure 2), et d'une colonne en fin de ligne dédiée à l'ajout de remarques sur les problèmes d'accents. Au total, sept colonnes du tableau ont ainsi été dédoublées, avec et sans signes diacritiques. Ainsi, les traitements peuvent être effectués sans « bugs », tout en donnant accès – en cas d'ambiguïté – aux orthographes originales des mots, qui ne disparaissent pas de la base de données.

Nous avons finalement travaillé avec une grille de saisie comptant cent seize colonnes dont vingt uniquement consacrées aux annotations, ce qui permettait aux membres de l'équipe de saisie d'ajouter leurs propres commentaires, observations et suppositions pour chaque rubrique de la source. La dernière colonne dite « observations » collectait l'ensemble des commentaires se référant à une ligne entière, à une page double, voire aux questions générales concernant le registre dans son ensemble. Par exemple, dans les rares cas où une remarque était inscrite en bas de la page du registre et concernait l'ensemble de la page, pour indiquer que la page suivante décrivait le même logement, il fallait la saisir dans la colonne « observations » tout en la décrivant.

La forme de cette grille de saisie, permettant de rendre compte de l'identité de la personne qui saisissait et offrant la possibilité de réactions individuelles, répond à une conviction : le processus de saisie n'est pas réductible à une activité de réplique. Il engendre une connaissance approfondie de la source et permet des observations précieuses qui émergent au contact avec le document.

Saisir en équipe

Nous avons ainsi conçu la saisie comme un moment à part entière de la recherche et non comme une simple transposition des informations de la source. La transcription, comme la traduction, engendre un travail interprétatif qu'il est nécessaire de prendre en considération. L'équipe de saisie a travaillé en étroite collaboration avec les autres membres du projet. La grille de saisie a permis cette coopération : elle devait transmettre nos impressions de saisie aux chercheurs et chercheuses chargés, ensuite, de traiter statistiquement et d'interpréter ces informations. Travaillant en trois langues – polonais, français et anglais –, nous traduisions certaines notes : le polonais était la langue de la saisie, mais l'anglais et le français constituaient les langues de nos annotations et des échanges au sein de l'équipe. Notre travail consistait aussi à décrypter et décrire certains phénomènes visibles sur la page du registre au moment de la saisie. Ainsi, nous commentions les variations des orthographes d'un même nom (comme « Akiersztajn » ou « Akiersztejn ») ou ses déclinaisons (ainsi de « Szerman » au nominatif et « Szermanów » au génitif) pour rendre visible le fait que les patronymes des membres d'une même famille pouvaient apparaître, dans le registre, sous des formes légèrement différentes. Ce problème linguistique devient, d'ailleurs, un problème méthodologique lorsqu'il s'agit de retracer des trajectoires en retrouvant les individus plusieurs fois dans le registre, ou dans d'autres sources (Perdoncin et Mercklé 2021). Dès lors, il apparaît que la grille de saisie n'est pas uniquement un outil destiné à la transcription d'une source : elle en devient aussi un jalon interprétatif, qui en détermine la lecture et produit des effets de connaissance¹⁶.

La saisie du registre est un travail d'équipe qui a mobilisé dix personnes. Tout d'abord, l'équipe de saisie, au sein de laquelle les tâches étaient divisées. Quatre membres du groupe, tous de langue maternelle polonaise, étaient chargés du travail de saisie à proprement parler, se voyant attribuer chacun un tome puis un autre. Une cinquième personne, elle aussi polonophone, avait la tâche de coordonner et d'harmoniser le travail et de mettre à jour les règles de saisie

communes selon l'apparition de nouveaux cas irréguliers. Elle devait également vérifier et confirmer les retranscriptions qui posaient problème ou question. Il fut décidé que toute hésitation devait être discutée collectivement afin d'éviter tant que possible les erreurs. La majorité des problèmes rencontrés a concerné des questions techniques, mais également des contenus, difficilement lisibles ou mal interprétés. Outre la vérification par le coordinateur de l'équipe, une sixième personne – une ingénieure d'étude polonophone – était chargée de compiler les différents fichiers, après relecture et correction, et d'effectuer, chaque semaine, des vérifications aléatoires sur des pages du registre afin de réduire les potentielles erreurs. Enfin, une réunion bihebdomadaire réunissait ces six personnes avec les autres membres de l'équipe de recherche : la chercheuse porteuse du projet (directrice de recherche au CNRS), le chercheur post-doctorant chargé de la gestion et du traitement des données quantitatives, le chercheur post-doctorant étudiant les migrations vers l'est de l'Europe et l'ingénieure d'études du projet, afin de rendre compte de l'expérience, d'adapter les rythmes et de discuter des trouvailles, difficultés, etc.

La saisie en pratique : collecter, trier et hiérarchiser des informations

En pratique, le travail de saisie nous confronte à des opérations distinctes : la lecture attentive de la source manuscrite, sa compréhension et sa transposition dans le tableur. Ces opérations induisent nécessairement un tri afin de segmenter et répartir les informations dans les colonnes adéquates du tableur. Le cas le plus commun est la segmentation des dates en trois colonnes : jour, mois et année, que nous avons convenu de toujours noter sous le même format – en chiffres – bien que les noms des mois apparaissent souvent en toutes lettres dans le registre. Ce tri s'accompagne également d'opérations de hiérarchisation. Comment réagir face aux doubles inscriptions au sein d'une même rubrique de la source ? Si l'une doit être saisie dans la colonne dédiée et l'autre dans la colonne d'annotations, il n'est pas évident de choisir laquelle. Il arrive, par exemple, que deux libellés de profession se côtoient dans la même case du registre : ainsi Jan Michalak est-il d'abord inscrit comme dépendant de ses parents (*przy rodzicach*), puis comme compagnon de l'industrie serrurière (*czeladnik przemysłu ślusarsko-mechanicznego*).

Ces trois opérations – collecte, tri et hiérarchisation – ont été effectuées selon un ensemble de procédures mises en place, après discussions, au fur et à mesure de l'apparition de nouveaux cas dans la source. Le travail de saisie a sa propre dynamique, voire sa propre historicité. Il évolue au cours de la lecture de la source. L'harmonisation doit donc répondre à la fois au défi du collectif, puisqu'une équipe de quatre personnes différentes était chargée de la même tâche, et de son évolution dans le temps, puisqu'un certain nombre de règles ont été mises en place au cours du processus.

Les problèmes élémentaires de la retranscription

Les difficultés rencontrées tiennent aussi à la lecture de l'archive : inscriptions malaisées à déchiffrer et à comprendre, mots qui ne diffèrent que d'une lettre et prêtent à confusion, multiplication d'abréviations et de sigles ont souvent troublé les membres de l'équipe. Dans ce cas, les colonnes d'annotations étaient utilisées pour rendre compte des hésitations et noter les versions alternatives d'une même inscription. Par exemple, l'abréviation « *śl. pojazd.* » a fait l'objet de nombreux doutes : nous croyions en premier lieu qu'elle signifiait « véhicule de fonction » (*szluzbowy pojazd*), une information qui paraissait toutefois étrange dans le contexte du registre. Il s'est avéré, au gré de nos discussions, que l'on avait mal déchiffré les lettres « *śl. pgaz* » et que le sigle renvoyait plutôt au « service anti-gaz » (*szluzba przeciwgazowa*), élément de la défense passive de la ville. Lorsque le doute concernant certaines inscriptions était trop important, nous avons adopté le principe d'un surlignage en couleur, afin d'indiquer la nécessité d'une vérification par un tiers. Nous nous servions du surlignage en cas d'incertitude concernant soit notre lecture de l'écriture manuscrite – le nom de famille « Dymucha » pouvait tout aussi bien être « Dymucka » –, soit la manière dont il fallait saisir une information – une date

de naissance pouvait être inscrite avec des styles d'écriture différents pour le jour, le mois et l'année, ce qu'il fallait décrire par le menu. Les cases surlignées étaient scrupuleusement vérifiées par le coordinateur de l'équipe et faisaient l'objet d'une discussion, afin de fixer des modes de gestion communs pour des irrégularités similaires. Ce principe nous a permis d'effectuer ce travail sans trop d'angoisses, autorisant les doutes et appelant à l'aide dès que nous le souhaitions.

Sauvegarder et hiérarchiser les informations : les annotations

Les colonnes « annotations » ont aussi été utilisées pour rendre compte du dynamisme de la source. Il pouvait s'agir de corrections, d'actualisations – comme lorsqu'un nom était barré en rouge quand l'individu était rayé du registre –, mais également d'inscriptions atypiques qui ne se conformaient pas aux rubriques du registre. Ainsi des abréviations, comme *prot.osz.w.* signifiant « protocole d'estimation de l'âge » (*protokół oszacowania wieku*), ou *akt ur. nie sporz.* signifiant « acte de naissance non établi » (*akt urodzenia nie sporządzony*), toutes deux apparaissant lorsque le fonctionnaire ne disposait pas de documents lui permettant d'inscrire une date de naissance certaine. Les inscriptions atypiques devaient être saisies telles quelles, selon le principe de fidélité à la source, et annotées afin d'en faciliter la compréhension par les chercheurs et chercheuses qui auraient, par la suite, à coder et analyser les données.

De même, certaines inscriptions étaient doublées ou triplées, corrigées, effacées ou encore ajoutées au gré de modifications. Ainsi, le nom de la rue Piłsudskiego, inscrit à l'encre noire dans l'entête des pages concernées, est dédoublé par un autre nom de rue – Bandurskiego – tamponné en rouge. Le principe choisi dans ce cas fut de noter l'inscription la plus ancienne dans la colonne dédiée et les modifications ultérieures dans les annotations – distinction pas toujours facile à trancher. Il était en outre nécessaire, au sein d'une même colonne d'annotations, de distinguer explicitement nos propres commentaires des inscriptions supplémentaires figurant dans la source, que nous citions toujours avec des guillemets. Ainsi renseigné, le masque de saisie enregistre le diachronisme des données et permet de les traiter au regard de l'épaisseur temporelle de leur production. Changements de profession, nouveau nom suite à un mariage, modification d'un nom de rue – ces informations ne disparaissent pas de la base de données finale, mais permettent au contraire des traitements qui prennent acte de leur historicité.

Le cas de la famille Kincel, qui en 1932 habite au 64 rue Lubelska, exemplifie ces enjeux, parfois complexes, de transcription d'informations changeantes. Roman Stanisław Kincel est le résident principal de l'appartement où habitent également Zofia Kozak et son fils Tadeusz en tant que locataires. En 1932, le nom du père est indiqué comme inconnu. Or, en 1936, Zofia épouse Roman Stanisław ; leur union engendre plusieurs changements dans le registre. Le nom de famille de Zofia devient alors Kincel ; son statut est changé en « épouse ». Les modifications concernent également Tadeusz. On lui attribue aussi le patronyme de Kincel et non plus le patronyme de sa mère, Kozak, qu'il portait depuis sa naissance et qui est donc barré. Roman Stanisław est alors inscrit comme étant père de l'enfant et le statut du garçon se voit modifié en conséquence : désigné d'abord comme étant « auprès de la mère » (*przy matce*), il devient « auprès des parents » (*przy rodzicach*). Ces modifications induisent une série de questions. Le mariage officialise-t-il une union préexistante en confirmant la paternité de Tadeusz ? Ou Roman a-t-il adopté le fils de son épouse, suite au mariage ? Ces incertitudes, significatives du point de vue du fonctionnement de l'administration publique comme des normes sociales et des définitions de la famille, apparaissent au cours du travail de saisie. Elles doivent donc aussi apparaître dans le masque : pour Tadeusz tout comme pour Zofia, leur statut initial est saisi dans la colonne dédiée à cette information, tandis que le changement de statut avec la citation exacte est inscrit en annotations.

Il faut enfin mentionner certains ratés, inévitables, du masque de saisie prévu au départ. Nous n'avions par exemple prévu que cinq colonnes pour noter les adresses et les dates ajoutées en haut de la page, segmentées en nom de rue et numéro du domicile, jour, mois et année, alors que dans certains cas, les ajouts de noms de rues furent nettement plus

nombreux, comme dans le cas de la famille Kożuch, demeurant au 55 rue Browarna, pour laquelle huit adresses différentes sont ajoutées dans le coin supérieur droit de la double page. De ce point de vue, la démultiplication des colonnes d'annotations s'est avérée encore une fois salvatrice : elle permettait une flexibilité du masque de saisie, capable d'accueillir des données imprévues au départ sans que l'on ait besoin d'ajouter de colonnes en cours de route.

Harmoniser une saisie collective

Ces irrégularités importent : elles informent à la fois sur les zones de flou des enregistrements administratifs et sur d'éventuelles transformations survenues à Lubartów. Il est donc essentiel d'en conserver la trace, tout en veillant à garantir l'homogénéité des décisions au sein de l'équipe de saisie. Cette tension a été intégrée à l'organisation du travail de saisie, avec la mise en place de réunions d'équipe régulières afin d'élaborer une série de règles complétant au fil du travail les principes de base édictés au départ. En dialogue avec les autres membres de l'équipe, le coordinateur avait rédigé une série de guides qui précisaient, pour chacun des cas et difficultés rencontrés, les décisions prises. Nous nous en servions quotidiennement, afin de saisir de manière uniforme les cas analogues, et de faire des choix de saisie selon une jurisprudence commune, s'accumulant au fil des semaines. Ces guides, archive du travail de saisie, documentent et explicitent les difficultés et les choix. En cela, ils sont un compagnon indispensable aux traitements de la base de données et permettent d'envisager les conditions d'une revisite de l'enquête historique¹⁷.

Le guide principal, de loin le plus volumineux, est intitulé « Rules and Cases ». Il indique les règles générales de la saisie, comme l'interdiction d'utiliser des points-virgules et des virgules, le format sous lequel on doit inscrire les dates, ou l'obligation de signaler nos incertitudes. Il constitue aussi, en quelque sorte, un mode d'emploi du registre pour les membres de l'équipe qui pouvaient s'y référer à chaque fois qu'ils rencontraient un cas atypique. Il reproduit des extraits de la source, les commente et expose la décision à prendre pour les saisir. C'est sur ce guide que repose l'homogénéité de la transcription. À titre d'exemple, il précise que lorsque deux informations se trouvent dans la case « profession » du registre et si elles sont écrites avec la même calligraphie – donc sûrement par la même personne –, alors il ne faut pas les segmenter, mais les retranscrire dans une seule case du masque de saisie : ainsi, l'« ouvrière journalière » (*robotnica wyrobnica*) constitue un seul et même libellé de profession. En revanche, lorsque les deux informations sont écrites avec des styles d'écriture différents, il est nécessaire de les distinguer, et de se servir de la colonne d'annotations pour rendre compte de la diachronie. Si une information est rayée, il faut la copier et annoter le fait qu'elle est rayée ; si une note est en partie illisible, on doit recopier la partie lisible et indiquer le problème (tache d'encre, déchirure...) dans les annotations.

Deux autres guides complètent le document « Rules and Cases ». Le premier est consacré au déchiffrement des inscriptions peu lisibles. Intitulé « Misspellings », il recense les mots et lettres ambigus, afin d'éviter de répéter les erreurs et les incertitudes repérées : ainsi, sous la plume des fonctionnaires lubartoviens, certaines lettres s'apparentaient les unes aux autres, comme « cz » et « ce », deux terminaisons récurrentes des toponymes qu'il s'agissait de bien distinguer. Un deuxième guide, « Abbreviations », s'est attaché à expliciter les sigles utilisés couramment par les fonctionnaires. Ces sigles pouvaient concerner, notamment, les différents statuts du service militaire, ou encore des institutions de l'administration locale, comme « *Star. Pow.* », faisant référence à la starostie du district (*Starostwo powiatowe*). Certaines abréviations renvoient à d'autres documents administratifs ou à d'autres administrations – c'est le cas de l'abréviation « *metr. ur. wysł. do* » qui renvoie à « *metryka urodzenia wysłana do* » et signifie « acte de naissance envoyé à ». Mises bout à bout, elles constituent une bonne introduction au suivi du contrôle administratif de la population par l'État dans ses différentes strates. Il s'agissait donc de les répertorier au fil de la saisie. Ces trois guides ont été

élaborés de manière évolutive : rédigés au cours de la saisie, ils n'ont cessé d'être actualisés et complétés au fur et à mesure des cas rencontrés.

En somme, fidélité de la retranscription, attention à la matérialité des traces, description détaillée des cas atypiques et harmonisation des manières de faire au sein de l'équipe constituaient les piliers de cette saisie collective. La documentation des pratiques de saisie, des choix réalisés au cours du travail de transcription d'une source dans un jeu de données, et des débats et hésitations inévitables qui émergent de cette pratique nous semble devoir faire partie de l'ensemble des bonnes pratiques de la saisie qu'il s'agit de populariser alors que les saisies collectives de sources sont appelées à se multiplier. Dans ce cadre, nous appelons à la rédaction de tels guides de saisie, propres à chaque source et enquête, constituant à la fois des archives de l'enquête et des bases fondamentales pour mener l'interprétation et les traitements des bases de données, en lien avec les sources dont elles sont issues, dans leur matérialité et leur complexité.

Saisir, échanger et interpréter

Au cours du travail de saisie, les réunions et discussions n'ont cessé d'aborder des points d'interprétation de la source. C'est en ce sens que l'on aimerait montrer comment, au cours même du processus de saisie, des hypothèses se font jour qui forment un savoir sur la source et contribuent à l'élaboration des questions de recherche. Dans ce cadre, la nature collective de la saisie constitue un atout à la fois important et rare, puisque la plupart des enquêtes historiques restent menées par des individus seuls.

Croiser nos regards : mails, échanges et réunions

Au quotidien, nous travaillions séparément, depuis des endroits éloignés, et sur des tomes distincts du registre, sans avoir accès à l'ensemble des volumes. Nous restions toutefois constamment en contact : échanges par mails, appels téléphoniques, visioconférences et réunions bihebdomadaires avec l'ensemble de l'équipe de recherche scandaient notre travail. Collectivement, nous construisions notre regard sur l'ensemble de la source, nous comparions ses différents volumes, nous discutons de nos hypothèses et nous nous appropriions les problématiques du projet Lubartworld, qui nous étaient – au départ – extérieures.

Un exemple : le 8 septembre 2019, l'une d'entre nous faisait remarquer, dans un message adressé aux quatre autres membres de l'équipe, qu'elle avait saisi deux fois la même personne – Marianna Furgała née Pomorska – et que ces deux inscriptions au registre mentionnaient des mobilités à l'intérieur de Lubartów, avec toutefois des incohérences quant aux adresses successives où elle avait vécu. Très vite, un échange s'en est suivi, d'où il ressortait que nous avions tous été confrontés à ce type de mobilités internes à la ville et entourées de zones de flou. Des adresses, notées dans les marges, parfois partiellement gommées ou rayées par la suite, semblaient se référer à tel individu de la page du registre, sans que l'on puisse reconstruire une trajectoire tout à fait cohérente. Ainsi Łaja Lustman est-elle inscrite deux fois au registre (rue Rynek I-19 et rue Stolarna 15), les deux pages renvoyant à une troisième adresse (rue Rynek I-23) sans pourtant qu'elle y soit inscrite. Un cas similaire est celui de Janina Skubisz née Dziedzic, dont les deux inscriptions au registre mentionnent plus de quatre adresses auxquelles elle aurait vécu. Quant à Łaja Cyrla Cymbelman, a remarqué une autre des membres de l'équipe, elle est inscrite décédée en novembre 1941 à Lubartów, alors qu'elle avait quitté la ville en 1935 et qu'il n'y a pas d'autres traces de son retour : a-t-elle été déportée vers le ghetto de Lubartów pendant la guerre ? Cet échange montre que si nous saisissons individuellement, c'est en tant que collectif que nous pouvions élaborer des comparaisons et des hypothèses, concernant des points précis du registre. La question des individus apparaissant dans le registre à plusieurs reprises avait d'ailleurs été soulevée lors de l'une des premières réunions d'équipe. Elle a fait par la suite l'objet d'un des premiers traitements statistiques de la base de données : nos observations étaient minutieusement rapportées à

l'équipe de recherche traitant la base¹⁸. Outre ces interprétations collectives, les échanges en équipe nous apportaient aussi une forme de soutien mutuel, que nous tenons à souligner : nous nous entraidions à déchiffrer les notes difficilement lisibles, nous partagions nos problèmes et nos perspectives individuelles. L'expérience de saisie a ainsi concrétisé la formation d'un collectif.

Les regards multiples portés sur la source sont situés. Notre équipe était composée de deux hommes et trois femmes, deux Polonais vivant à Varsovie et trois émigrés en France, un étudiant en licence, une étudiante en master, un doctorant en début de thèse et une doctorante en fin de thèse, ainsi qu'une personne hors du milieu académique : autant de regards sur la source que de profils académiques et sociaux. Nos motivations pour intégrer le projet Lubartworld en répondant à l'offre d'emploi publiée sur le portail CNRS avaient été diverses, de même que nos goûts pour différents thèmes sur lesquels nous essayions de glaner des informations au cours de la saisie. Le coordinateur de l'équipe, Franciszek Zakrzewski, a été engagé dans le projet dès les recherches aux archives de Lublin, et avait une expérience professionnelle dans l'édition et la muséographie liées à l'histoire des juifs de Pologne. Son intérêt, développé désormais dans une recherche doctorale en histoire dans le cadre du projet Lubartworld, portait principalement sur les relations entre juifs et non-juifs, ainsi que les différences de leur traitement dans le registre¹⁹. Anna Hanotte-Zawiślak, originaire de Lublin et alors doctorante en littérature dans une université parisienne, a pour sa part été attirée par un projet de recherche portant sur sa région natale, et nécessitant une connaissance du polonais – chose rare parmi les offres d'emploi académiques à Paris. De même, le fait que le projet porte sur un cas polonais a été déterminant pour Emilia Majczak-Faroult, alors hors du milieu académique, émigrée depuis quatorze ans en France et souhaitant renouer ainsi un lien avec son pays d'origine. Au cours de la saisie, elle a développé un goût pour les affaires de famille – mariages, divorces, morts et naissances. De son côté, Karolina Grzegorzczak était plutôt intéressée par les questions de genre et d'histoire du travail : son mémoire de master à l'université de Varsovie a porté sur les migrations des paysannes polonaises vers la France dans les années 1920 et 1930, et elle a cherché à observer, au cours de la saisie, les emplois occupés par les femmes inscrites dans le registre. Enfin, Tymoteusz Skowroński, alors en fin de licence, s'intéressait fortement aux questions de langue, notamment au vocabulaire du mouvement et de la mobilité, très riche dans le registre, et au fait de savoir si différentes acceptions renvoyaient ou non à des traces de persécution, telle la mention *wysiedlony* (déjà évoquée). La saisie du registre – au départ un emploi étudiant pour l'été – l'a d'ailleurs orienté vers un master en histoire à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

L'expérience de la saisie, productrice de connaissances, a été façonnée par nos regards et nos trajectoires variées et les a aussi façonnés en retour. Parallèlement à l'objectif de transcription fidèle et exacte de la source, sont nées nombre d'interrogations sur l'interprétation du document et sa compréhension, suscitant curiosité et hypothèses. Nous illustrons ici cette dimension interprétative de la saisie à partir de nos tentatives pour comprendre les logiques du travail bureaucratique de tenue du registre.

Observer les observations

Ce fut comme un miroir de notre propre activité de saisie des itinéraires des habitants de Lubartów que d'essayer de comprendre comment avaient fonctionné, concrètement, la gestion et l'administration de ce registre au sein de la municipalité de Lubartów. Nous n'avons cessé de discuter des logiques à l'œuvre, que nous déduisions de nos observations, quant à l'obtention des informations sur les habitants, leurs médiateurs et leurs scripteurs. L'un des effets de connaissance produits par la saisie a été de documenter – de façon réflexive – les traces d'une surveillance de la population par l'administration. Ces informations, sous forme d'inscriptions successives, apparaissent parfois, au premier

abord, comme des incohérences, ou demeurent difficiles à déchiffrer, témoignant de l'impossibilité de considérer le travail administratif comme l'articulation bien huilée de règles formelles.

Ceci est particulièrement visible à travers la saisie de la dernière rubrique de chaque double page, qui a également largement mobilisé notre attention. Intitulée « *Uwagi* » (« Remarques »), elle contient l'ensemble des observations des fonctionnaires en charge du registre qui, comme l'indiquent les instructions du ministère de l'Intérieur, « à cause de leur caractère singulier, ne requièrent pas de rubrique distincte dans le registre²⁰ ». Précisément, cette rubrique offre à la fois une mine de détails concernant les habitants de Lubartów et des traces des interventions de différentes autorités administratives sur le registre. Notre attention était captée par la forme même de cette rubrique, particulièrement difficile à déchiffrer car bien souvent couverte de plusieurs strates d'inscriptions, se chevauchant et se recouvrant les unes les autres. En outre, cette rubrique comporte par définition des informations inattendues, surprenantes, exigeant un effort intellectuel particulier et suscitant, bien souvent, d'intenses discussions entre nous. Ces informations pouvaient concerner des mouvements à l'intérieur ou à l'extérieur de Lubartów (nouvelles adresses ou traces d'un retour) ou donner des indications quant à la participation à la défense passive de Lubartów. Il pouvait aussi s'agir d'inscriptions au stylo noir concernant l'envoi de documents administratifs vers les autorités d'autres villes, ou encore de différentes notes, bien souvent au crayon de papier, relatives aux répressions et mobilités aux temps de la guerre : notification de mort dans un camp, mention « en captivité allemande » ou « en captivité soviétique » (pol. *w niewoli*), notes concernant l'envoi aux travaux forcés vers le III^e Reich (pol. *na robotach w Rzeszy*)... Nos discussions ont donc porté sur la manière d'inscrire toutes ces notes variées dans le masque de saisie, étant donné qu'un individu en cumule souvent plusieurs, et qu'une seule case du masque de saisie était prévue pour les intégrer – il était impossible, en effet, d'anticiper d'emblée la segmentation des données dans cette rubrique du registre, étant donné le nombre et la nature variables de ces remarques. Il a été convenu de séparer deux remarques différentes par une double barre oblique (« // »), sachant que certaines remarques contenaient des barres obliques uniques (« / ») et qu'il s'agissait de bien les distinguer. Il était aussi crucial d'annoter par le menu les remarques des fonctionnaires, en détaillant leur emplacement dans la case, les styles d'écriture, les couleurs d'encre et si possible leur datation approximative. Autre problème : certaines remarques étaient inscrites verticalement, sur plusieurs lignes du registre, ou alors elles étaient renseignées pour un seul individu, mais avec une accolade renvoyant à d'autres lignes. Dans ce cas, il s'agissait de recopier la même remarque pour toutes les lignes concernées et de commenter le fait que, dans le registre, elle n'était inscrite qu'une seule fois.

C'est souvent collectivement que nous avons réussi à démêler ces inscriptions, retracer leurs datations respectives, les distinguer pour les comprendre. L'observation de la forme et du dessin des lignes, des manières dont les inscriptions prenaient place au sein de la case « *Uwagi* », des strates d'encres et d'écritures, ont peu à peu permis de les distinguer, d'établir leur ordre et de déceler, parfois, leurs rôles. Dans ce cadre, il fut également crucial de prendre en compte les effacements et les traces des informations gommées, indications supplémentaires sur les modalités concrètes et matérielles du travail administratif (Buton 2008 ; Zalc 2016).

C'est au cours de la saisie de la source que l'ethnographie quantifiée produit ses effets : le travail de l'administration est placé sous une loupe et dévoile des cas singuliers. On apprend ainsi que Zlota Pelcman, dont le déménagement pour Tel Aviv en Palestine est enregistré dans la rubrique 15, revient en Pologne en 1935. Le registre mentionne en effet un emménagement à Lublin, au 19 rue Probostwo, adresse qu'elle quitte en 1936 pour une destination non indiquée. C'est bien souvent dans la rubrique « *Uwagi* » que sont consignées les traces des correspondances entre l'administration de Lubartów et celles d'autres communes, visant notamment à la transmission des données sur les résidences.

On y découvre aussi des informations surprenantes, comme la mention des postes occupés dans la défense passive. Ainsi de Szloma Ber Cieśla qui appartenait, d'après les commentaires du registre, au service anti-gaz, ou de Konstanty Danielkiewicz qui était le commandant adjoint de la protection contre les bombardements (*obrona przeciwlotnicza*). Il faut rappeler, pour finir, que ces commentaires n'ont pas tous été élucidés lors de la phase de saisie. L'éclectisme des remarques contenues dans la rubrique, qu'elles concernent un individu ou toute la famille, continue d'interroger. Elles peuvent s'apparenter parfois à une routine administrative, mise au point par un employé, parfois à une note rapide et individuelle, glanée un jour sans que l'on comprenne pourquoi, elles peuvent parfois encore s'insérer dans une campagne d'identification et de collecte d'informations plus vaste. Ainsi de l'abréviation « KR », qui apparaît souvent accompagnée d'un numéro individuel et que nous avons réussi à expliquer comme mention de la possession d'une *Kennkarte*, ou *karta rozpoznawcza*, pièce d'identité obligatoire sous l'occupation allemande. Cette dernière mention – témoignant des traces de la guerre et de l'occupation allemande, conservées dans le registre – apparaît dans une ligne sur cinq du registre et a fait l'objet de nombreuses conjectures de notre part, avant que l'on ne trouve un endroit où l'abréviation « KR » était développée.

Entre l'individu et la série : la saisie comme rencontre émotionnelle

Saisir une source administrative est une tâche fastidieuse qui repose pour une bonne part sur la répétition des mêmes activités. Dans le cas du registre de Lubartów, ces difficultés ont été redoublées par le caractère massif des données. Cependant, cette expérience fut l'occasion, pour chacun d'entre nous, de véritables découvertes et même de petits bonheurs dus au surgissement d'informations et de cas dessinant des destinées individuelles et collectives. Naît ainsi un véritable goût de la saisie²¹, dont nous souhaitons témoigner.

Chacun d'entre nous a côtoyé quotidiennement pendant plusieurs mois les situations singulières et les traces des habitants de Lubartów. Au cours des transcriptions, nous étions pendant un instant dans une certaine intimité avec chacune de ces personnes ; pendant quelques minutes, chacune d'entre elles se détachait de la série des informations et des autres individus à laquelle elle était liée dans le registre. Les exemples choisis dans cet article se font, d'une certaine manière, l'écho de ces rencontres. Outre l'illustration de nos questionnements, ils sont également le témoignage de notre vécu du registre, partie intégrante du travail de saisie qui n'est pourtant que rarement évoquée. Cette dimension du travail est fondamentalement subjective, résultat d'une projection : certaines lignes ont attisé notre curiosité, tandis que d'autres ont été transcrites de manière plus mécanique, et nous projetions certainement nos goûts et intérêts sur notre lecture de la source. L'« intimité » dont il est question demeure, à l'évidence, une relation unilatérale.

Pourtant, la dimension émotionnelle de cette relation mérite que l'on s'y attarde. Elle révèle en effet un élément crucial du processus de saisie : la sensibilité à l'unicité des situations qui semblent, parfois, disparaître ensuite dans le fichier compilé de la base de données. Cette sensibilité prend différents visages : parfois, elle naît de la résistance du matériau, lorsqu'on ne sait comment bien le saisir, le décrire et le comprendre. À d'autres moments, une trace nous interpelle, accroît notre curiosité. Ou encore, nous ressentons de l'excitation face à une « trouvaille », comme lorsque nous avons déchiffré l'abréviation « KR » après des mois de devinettes.

Dans ce contexte, une tension se fait jour entre la réitération de procédés de saisie de données, aux fins de mise en base de données unique, et l'impression d'aborder dans le travail l'atypicité et l'unicité de cas et de situations, une tension entre la ligne du registre et la base, entre l'individu et la série. La découverte de ce travail de saisie est qu'il repose sur la collecte plus ou moins fastidieuse de traces uniques, dispersées à travers le registre, de naissances et de décès, de mariages et de séparations, d'arrivées et de départs, de fissures et de non-dits, qui stimulent les tentatives de reconstitution des trajectoires de personnes particulières dans les différentes pages du document et interrogent les raisons

de l'enregistrement de telle ou telle information par les fonctionnaires de l'administration en charge de la tenue du registre.

Ainsi, l'agrégation des données donne lieu à des études de cas : si l'objectif de la saisie vise la quantification et la production de statistiques, l'expérience de la saisie rend compte de la dimension individuelle des personnes croisées dans un document administratif, avec lesquelles se noue un certain attachement. C'est pourquoi nous aimerions pour finir évoquer un cas qui a attisé notre curiosité : il contenait des détails rarement vus dans le registre sur un destin individuel en temps de guerre et laissait en même temps entrevoir des angles morts dans notre observation du travail administratif.

Mirosław Maciej Orzechowski est né le 25 février 1916 à Lubartów. Il a grandi au sein d'une famille de six personnes, catholiques romains, dont le chef de ménage est le père, Bronisław Orzechowski, propriétaire d'un magasin. Ils habitent rue Krzywe Koło, une des rues principales de Lubartów. Le 23 juin 1932, Mirosław est parmi les premiers inscrits au registre de population de Lubartów. La ligne qui lui est attribuée contient la majorité des informations prévues par les rubriques, inscrites à l'encre foncée : lieu et date de naissance, religion, numéro du document qui certifie son appartenance nationale, ou encore date d'inscription dans le registre et numéro d'ordre correspondant. Nous ne disposons d'aucune information sur son service militaire, ni sur son état civil.

Une note au crayon de papier se démarque toutefois des autres dans la rubrique « commentaires ». Elle indique simplement : « il a servi dans l'armée et on n'a aucune information à son sujet » (« *szużył w wojsku i żadnej wiad. o nim nie ma* »). Une autre mention la complète, portée également au crayon de papier dans la rubrique destinée aux décès : « a péri le 22.7.1941 dans un combat aérien au-dessus de la France occupée » (« *Zginął dn. 22.7.1941 w walce powietrznej nad okupowaną Francją* »). Cette inscription informe donc sur le sort de cet homme durant la guerre.

Rien ne permet d'affirmer avec certitude que ces deux notes ont été écrites par la même personne, ni qu'elles aient été inscrites pendant l'occupation : il est possible que l'une d'entre elles soit postérieure à la guerre. Mesurer la distance qui sépare la mort d'Orzechowski de son enregistrement dans le registre de sa ville natale demeure une tâche ardue. Cette distance ne renvoie pas seulement à la dimension temporelle ; elle pose la question des différentes étapes de transmission de la nouvelle de sa mort, du ciel de France jusqu'au fonctionnaire de Lubartów. Cette distance prend forme dans le registre, entre le moment où l'on « n'a aucune information à son sujet » et celui où l'on sait qu'il « a péri ». Elle signale le fait que le registre doit être compris à la fois comme la trace matérielle d'une entreprise administrative aux visées homogènes et la collecte de multiples événements et destins individuels dans un contexte parfois mouvementé. Ces deux mentions renseignent sur la trajectoire du pilote, mais elles témoignent aussi des pratiques administratives des fonctionnaires locaux et permettent d'appréhender, pour la chercheuse et le chercheur, la manière dont l'analyse simultanée d'un cas, celle de la production de la source et celle de sa construction demeurent imbriquées.

D'une part, la saisie conduit à s'attacher à des situations inhabituelles : une ligne se distingue des autres, attire l'œil de la personne responsable de sa retranscription et fait l'objet d'un échange collectif. D'autre part, des conjectures se forment : le travail de saisie, en ce qu'il est aussi une rencontre émotionnelle, produit de la connaissance. C'est ainsi – à travers des centaines de cas variés – que nous avons construit notre connaissance empirique du registre. Le caractère sériel de la retranscription ne contraint pas les regards portés sur la source et c'est au cours de la saisie que les liens se font entre les questions qui seront posées dans le traitement général des données et les trajectoires individuelles. Plus encore, grâce à la répétition vécue au cours même du travail de saisie, il est possible de poser des hypothèses sur les normes, et donc de situer les exceptions et d'interpréter certains non-dits. Grâce à une saisie ethnographique la plus complète possible, bien entendu chronophage, ces découvertes et cas perçus comme exceptionnels trouvent leur place dans la base de données finale²².

Le travail de saisie a permis de découvrir les trajectoires et destins des habitants de Lubartów, surtout ceux qui se situent aux marges de la grande histoire : les déménagements de Janina Dziedzic ou Złota Pelcman, le décès en 1941 de Łaja Cymbelman, ou encore la disparition d'Orzechowski en France ne constituent qu'un fragment des éléments qui ont nourri nos réflexions collectives au cours de ces quelques mois. Le fait de côtoyer ces individus, le temps de la saisie du registre, a constitué une dimension intime mais centrale de notre travail sur le registre. Nous pensons que nos attitudes personnelles ainsi que les espaces créés au cours du processus de saisie afin de partager nos expériences et nos réflexions ont eu une influence considérable sur notre travail. Grâce à nos annotations, commentaires et échanges avec l'équipe de recherche responsable du traitement des données, ces rencontres laissent une empreinte durable sur la base de données désormais destinée à être exploitée dans l'enquête Lubartworld.

*

Ainsi, le travail de saisie, en équipe, d'une source administrative constitue une tâche complexe, exigeante et qui ne peut être restreinte à un travail d'exécution. Cela demande en effet d'inventer et d'appliquer des méthodologies particulières et spécifiques au document ; et cela exige autonomie et coordination, tout en laissant place à la rencontre intellectuelle, voire émotionnelle, avec la source. Nous espérons que, grâce à nos observations, notre expérience et cet article, il sera possible d'en tirer des enseignements à la fois méthodologiques et épistémologiques et de les partager avec d'autres.

Nous avons souhaité montrer que l'attention à la matérialité des traces, la liberté d'annoter le document à même le masque de saisie et l'échange régulier au sein du collectif constituent des réquisits de la saisie et produisent une connaissance fine de la source, ainsi qu'une base de données riche et contextualisée. Une dématérialisation réflexive de l'archive constitue, en ce sens, un garde-fou contre sa décontextualisation et la perte d'informations. Le registre des habitants de Lubartów est l'idéal-type de l'outil administratif ayant pour finalité le contrôle des populations d'une ville, aussi bien sous l'angle des mobilités et des migrations que des transformations démographiques et sociales. Le choix d'une ethnographie quantifiée, effectué lors de notre expérience, permet d'ouvrir ainsi, nous l'espérons, les perspectives d'utilisation et de réutilisation de cette source dans un ensemble de recherches à venir.

Ouvrages cités

- Abbott, Andrew Delano. 2001. *Time Matters: On Theory and Method*. Chicago, University of Chicago Press.
- Amiotte-Suchet, Laurent, Nicolas Renahy, Christine Laurière et Gilles Laferté. 2016. « Enquêtes collectives : histoires et pratiques contemporaines », *Ethnographiques.org* [en ligne], n° 32.
- Annales de démographie historique*. 2004. Dossier « 3 000 familles, vingt ans après », n° 107.
- Bassok, Ido. 2010. « Reading Secular Literature as a New Marker of Ethnic Identity among Jewish Youth in Interwar Poland », *Jahrbuch des Simon-Dubnow-Instituts*, vol. 9 : 15-36.
- Burawoy, Michael. 2003. « Revisits: An Outline of a Theory of Reflexive Ethnography », *American Sociological Review*, vol. 68, n° 5 : 645-679.
- Buton, François (dir.). 2008. Dossier « L'observation historique du travail administratif », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 72.
- Cahiers du Centre de recherches historiques*. 2005. Numéro spécial « Pour une histoire de la recherche collective en sciences sociales », n° 36.
- Charliński, Wojciech. 2006. « O mieszkańcach Lubartowa w latach 1932-1945 », *Lubartów i Ziemia lubartowska*, n° 16 : 113-132.

- Czubiński, Baruch (dir.). 1947. *La destruction de Lubartów. Une stèle pour Lubartów et ses martyrs*. Paris, Les Amis de Lubartów.
- Farge, Arlette. 1989. *Le goût de l'archive*. Paris, Seuil.
- Ginzburg, Carlo et Carlo Poni. 1981. « La microhistoire », *Le débat*, n° 17 : 133-136.
- Laferté, Gilles. 2006. « Des archives d'enquêtes ethnographiques pour quoi faire ? Les conditions d'une revisite », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 63 : 25-45.
- Lebaron, Frédéric. 2006. *L'enquête quantitative en sciences sociales. Recueil et analyse des données*. Paris, Dunod.
- Lemercier, Claire. 2016. « Abbott et la micro-histoire : lecture croisée », in Didier Demazière et Morgan Jouvenet (dir.), *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*. Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Lemercier, Claire et Claire Zalc. 2008. *Méthodes quantitatives pour l'historien*. Paris, La Découverte.
- Magier, Dariusz. 2013. *Skorowidz do rejestru mieszkańców miasta Radzynia Podlaskiego z lat 1931-1939*. Lublin, Archiwum Państwowe w Lublinie et Radzyńskie Stowarzyszenie Inicjatyw Lokalnych.
- Netter, Marie-Laurence. 2009. « Les enquêtes collectives. Une utopie scientifique ? », *Les cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 43 : 11-17. DOI : <https://doi.org/10.4000/ccrh.3494>.
- Perdoncin, Anton et Pierre Mercklé. 2021. « A Daitch-Mokotoff Soundex for R », document de travail, *Lubartworld ERC Project* [en ligne]. URL : <https://lubartworld.cnrs.fr/en/daitch-mokotoff-soundex-for-r>.
- Rosental, Paul-André. 2005. « Introduction : modèles, usages, effets du collectif dans les sciences sociales », *Les cahiers du Centre de recherches historiques* [en ligne], n° 36 « Pour une histoire de la recherche collective en sciences sociales ». DOI : <https://doi.org/10.4000/ccrh.3034>.
- Shmeruk, Chone. 1989. « Hebrew-Yiddish-Polish: A Trilingual Jewish Culture », in Yisrael Gutman, Ezra Mendelsohn, Jehuda Reinharz et Chone Shmeruk (dir.), *The Jews of Poland Between Two World Wars*. Hanovre et Londres, Brandeis University Press et University Press of New England (The Tauber Institute for the Study of European Jewry Series, 10) : 285-311.
- Skowroński, Tymoteusz. 2021. « Les demandes de carte d'identité des habitant·e·s de Lubartów (1932-1939) », document de travail, *Lubartworld ERC Project* [en ligne]. URL : <https://lubartworld.cnrs.fr/les-demandes-de-carte-identite-des-habitant%20b7e%20b7s-de-lubartow-1932-1939/>.
- Wodziński, Marcin. 2002. « Languages of the Jewish Communities in Polish Silesia (1922-1939) », *Jewish History*, vol. 16, n° 2 : 131-160.
- Zakrzewski, Franciszek. 2020. « The 1932 Population Register », document de travail, *Lubartworld ERC Project* [en ligne]. URL : <https://lubartworld.cnrs.fr/en/register-1932/>.
- Zalc, Claire. 2016. *Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy*. Paris, Seuil.
- Zalc, Claire. 2020a. « Qu'est-ce que Lubartworld ? », document de travail, *Lubartworld ERC Project* [en ligne]. URL : <https://lubartworld.cnrs.fr/qu-est-ce-que-lubartworld/>.
- Zalc, Claire. 2020b. « Discretionary Power in the Hands of an Authoritarian State: A Study of Denaturalizations under the Vichy Regime (1940-1944) », *Journal of Modern History*, vol. 92, n° 4 : 817-858.

¹ On pense notamment à l'enquête TRA et ses différentes exploitations successives (URL : <https://tra.site.ined.fr/>). On remarque, d'ailleurs, que le début des années 2000 est un moment de réflexivité sur ces enquêtes (Rosental 2005).

² Projet ERC n° 818843, dirigé par Claire Zalc.

³ Archives d'État de Lublin, 35:43:0:7:39-48.

⁴ À l'exception de l'ouvrage *Méthodes quantitatives pour l'historien* (Lemerrier et Zalc 2008).

⁵ Nous remercions nos collègues de l'équipe Lubartworld – Claire Zalc, Virginie Durand, Anton Perdoncin, Thomas Chopard et Adèle Sutre – pour leurs avis et leurs critiques.

⁶ Dariusz Magier a brièvement décrit la construction, le contenu et le mode d'emploi du registre des habitants de Radzyń Podlaski dans son introduction à l'index qu'il en a établi (Magier 2013). Seul un article de vulgarisation fait référence au registre de Lubartów, en prenant le ton d'une narration nostalgique sur le passé de la ville qui apparaît à travers ce document (Charliński 2006).

⁷ *Rozporządzenie Prezydenta Rzeczypospolitej z dnia 16 marca 1928 r. o ewidencji i kontroli ruchu ludności* [désormais : Rozp. 1928], Dz. U. Nr 32, poz. 309.

⁸ *Rozporządzenie Ministra Spraw Wewnętrznych z dnia 16 października 1930 r. wydane w porozumieniu z Ministrem Spraw Wojskowych, o meldunkach i księgach ludności* [désormais : Rozp. 1930], Dz. U. z 1930 r., nr 84 ; *Instrukcja Ministra Spraw Wewnętrznych z dnia 27 listopada 1930 r. o prowadzeniu rejestru mieszkańców* [désormais : Instrukcja] et *Rozporządzenie Ministra Spraw Wewnętrznych z dnia 12 maja 1931 r. o ewidencji ruchu ludności*.

⁹ *Ustawa z dnia 15 marca 1932 w sprawie zmiany rozporządzenia Prezydenta Rzeczypospolitej z dnia 16 marca 1928 r. o ewidencji i kontroli ruchu ludności*, Dz. U. Nr. 38, poz. 390.

¹⁰ La II^e République de Pologne a hérité de la période des partages de quatre systèmes différents d'administration locale. L'homogénéisation légale de l'organisation des gouvernements locaux (*samorządy terytorialne*) a duré presque vingt ans et a été achevée avec la constitution de 1935. L'acte marquant le tournant dans ce processus a été la loi d'unification (*ustawa scaleniowa*) de 1933 qui a introduit un partage des *gminas* en *gminas* urbaines et *gminas* rurales. Leurs dirigeants étaient élus par tous les citoyens de plus de 24 ans habitant la *gmina* en question. Dans le cas des *gminas* urbaines, dont celle de Lubartów, c'est l'administration municipale (*zarząd*) avec un bourgmestre (*burmistrz*) à sa tête qui en devient la structure exécutive.

¹¹ Rozp. 1930, § 2, ust. 1. Dans le cas de Lubartów, il s'agirait de l'administration municipale (*Zarząd Miejski w Lubartowie*).

¹² Le staroste à la tête d'un *powiat* est un représentant du pouvoir central. Le siège du *powiat* de Lubartów se trouvait dans la ville même.

¹³ Rozp. 1930, § 34.

¹⁴ Instrukcja, § 46.

¹⁵ Respectant l'un des dix « commandements de la saisie » énoncés par Claire Lemerrier et Claire Zalc (2008).

¹⁶ Le fait de respecter dans la saisie les mots de la source et de renseigner en annotations les éventuels changements, ratures ou modifications opérés sur le registre a par exemple permis aux membres de l'équipe de recherche de procéder à un codage du sexe des individus (information non renseignée explicitement dans le registre) reposant pour partie sur l'analyse des terminaisons masculines et féminines des mots. Ce point sera développé par Anton Perdoncin dans un article à paraître, « Le genre des sources. Identifier, catégoriser, quantifier ».

¹⁷ L'enjeu des revisites reste d'abord abordé du point de vue des ethnographes, mais rarement dans ses dimensions historiennes et encore moins dans leurs volets quantitatifs (Burawoy 2003 ; Laferté 2006).

¹⁸ La rédaction de cet article nous a donné l'occasion de revisiter les différents messages échangés en 2019, ainsi que les comptes rendus de nos réunions bihebdomadaires.

¹⁹ Franciszek Zakrzewski, « Living Together and Apart in Lubartów: A Microhistory of a Small Town in Poland, 1921-1945 », thèse de doctorat en cours à l'EHESS.

²⁰ Instrukcja § 69.

²¹ En hommage à Arlette Farge (1989).

²² Ces questions et observations émergées au cours de la saisie demeurent visibles dans les annotations, et étaient partagées régulièrement lors de réunions de travail. En outre, nos carnets de notes, tenus parallèlement à la saisie, ont été transmis aux chercheurs et chercheuses traitant la base de données afin qu'ils puissent réinvestir les questions ainsi relevées.